COLLÈGE LOUISE MICHEL - GANGES
ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF « L'ÉCOLE APRÈS LES COURS » - INSCRIPTION

Monsieur, Madame,
L'accompagnement éducatif démarrera **le lundi 7 octobre**. Il a pour but d'aider votre enfant dans sa scolarité et sera assuré par des professeurs et par des assistants d'éducation.

Le dispositif comporte 3 volets différents:
1° L'aide aux devoirs de 15h00 à 18h00 **est réservé en priorité aux 6°-5°** ; mais **quelques élèves très motivés** des autres niveaux peuvent y participer s'il reste des places.
2° Un dispositif **« Coup de pouce »** (13h00-14h00) qui permet à un élève de rencontrer ponctuellement un professeur qui lui permettra d'éclaircir une notion mal comprise. Ce dispositif ne requiert aucune inscription à l'année (cf. information diffusée à ce sujet).
3**° Des ateliers artistiques et culturels** (Photographie, Arts plastiques, chorale, théâtre et web radio) qui exigent également une inscription de l'élève. Les personnes responsables de ces ateliers se donnent la possibilité de faire une sélection entre les candidats.

MODE D'EMPLOI

Pour les ateliers culturels et artistiques, vous devez entourer le nom du dispositif auquel votre enfant souhaite participer. Pour l'aide aux devoirs, cochez les créneaux qui intéresseraient votre enfant au cas où des places seraient disponibles.
Le coupon-réponse doit être transmis le plus rapidement possible à **Marie Kuhn** ; **en vie scolaire** . En fonction du nombre de demandes et en fonction de certains critères (difficultés scolaires signalées par l'équipe enseignante, places disponibles, transports…), nous proposerons à votre enfant tout ou partie des créneaux choisis. **L'inscription deviendra alors définitive et la présence de l'élève à toutes les séances sera obligatoire, au même titre que ses cours.**

--✂----------

(coupon à remettre daté et signé au professeur principal dans les plus brefs délais)

Je, soussigné(e) ……, responsable légal(e) de l'élève désigné(e) ci-dessous sollicite son inscription au dispositif « L'école après les cours ».

NOM - PRÉNOM : **- CLASSE :**

	AIDE AUX DEVOIRS (cocher les créneaux choisis)			
	LUNDI	**MARDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
15h00 - 16h00				
16h00 - 17h00				
17h00 - 18h00				

	ATELIERS CULTURELS ET ARTISTIQUES (entourer le nom de l'atelier qui vous intéresse)			
	LUNDI	**MARDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
ATELIER ARTS PLASTIQUES	**17h-18h**			
ATELIER THÉÂTRE		**17h00 - 18h00**		
ATELIER CHORALE			**13h-14h**	
ATELIER PHOTO			**17h-18h**	
ATELIER WEB RADIO				**16h-17h**

Commune de résidence : ……

Élèves transportés : j'ai la possibilité de venir chercher mon enfant après les horaires des transports scolaires
OUI NON ***(entourer la bonne réponse)***

Dans le but de garantir une ambiance propice au travail, certaines règles doivent absolument être respectées :
- la régularité : la révision quotidienne est la première clé de la réussite ;
- la ponctualité : comme pour les cours, les élèves doivent se ranger devant la salle immédiatement après la sonnerie ;
- la discipline, c'est-à-dire le travail dans le calme et le respect des camarades ; aucun bavardage ne sera toléré ;
- l'accompagnement éducatif n'est pas une garderie, on y vient réviser ses leçons et s'instruire.

Le non-respect de ces règles élémentaires entraînera la suspension de l'inscription à l'accompagnement éducatif.

Je, soussigné(e) ……, m'engage à respecter le règlement de l'accompagnement éducatif.

signature de l'élève *date et signature du responsable légal*